

22 - Va-t-on assister à un boom du solaire thermique en France ?

L'énergie thermique du soleil est sous-exploitée en France, pour diverses raisons. Mais cela pourrait changer à l'avenir, si l'on en croit les objectifs fixés par la stratégie française pour l'énergie et le climat.



Le solaire thermique permet de produire et de stocker de l'eau chaude, pour les usages en chauffage et en production d'eau chaude sanitaire dans le secteur résidentiel.

Mais il est également utilisé dans l'industrie. Malgré son utilité, il est bien moins exploité en France que dans d'autres pays comme en Allemagne par exemple. Cela s'explique par diverses raisons, notamment la difficulté de mise en œuvre qui nécessite des qualifications avancées des entreprises du secteur ainsi que la concurrence du solaire photovoltaïque, moins cher et mieux connu du grand public.

Objectif de 10 TWh en 2035 pour le solaire thermique. Pourtant, la filière du solaire thermique n'a pas dit son dernier mot et elle entend prendre sa place dans l'avenir du mix énergétique français.

C'est en tout cas l'objectif fixé par la stratégie française pour l'énergie et le climat qui a fait l'objet d'une consultation publique fin 2023. Selon le document, les objectifs du solaire thermique vont passer de 1,3 TWh en 2021 à 10 TWh en 2035 avec une étape intermédiaire à 6 TWh en 2030.

On peut parler d'un bond gigantesque pour le secteur. En effet, pour se donner une idée de l'évolution, la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) 2019-2028 n'envisageait qu'un objectif de 1,85 à 2,5 TWh pour le secteur.

La PPE3 qui vise la période 2024-2033 et donne les nouveaux objectifs à atteindre, envisage donc de redynamiser le solaire thermique. Selon les termes de la stratégie française pour l'énergie et le climat, « le développement du solaire thermique, du biogaz et de la géothermie représente les défis les plus importants ».
Des mesures pour inciter au développement du solaire thermique
Pour cela, le texte prévoit certaines mesures communes à toutes les énergies renouvelables thermiques. D'abord, il s'agit de fixer une trajectoire budgétaire pour le Fonds Chaleur. Il est question aussi d'envisager la fin de l'utilisation du fioul dans les bâtiments tertiaires en 2030 et de réduire progressivement l'installation de chaudières à gaz fossile.

Pour accompagner les projets, France Rénov' constitue l'appui des particuliers et propose des aides qui doivent être augmentées et prolongées telles que l'éco-prêt à taux zéro qui sera renouvelé jusqu'en 2027. Les « animateurs chaleur renouvelable » seront généralisés sur le territoire pour soutenir les collectivités et entreprises.

Enfin, un des freins liés au développement du solaire thermique est le manque d'artisans qualifiés dans ce domaine. La stratégie française pour l'énergie et le climat envisage donc de mettre en place un plan pour augmenter les ressources humaines et les compétences pour les métiers de la chaleur renouvelable dont le solaire thermique fait partie.



Des leviers spécifiques au développement du solaire thermique

D'autres mesures envisagées sont spécifiques au solaire thermique. Il s'agit de généraliser les cadastres solaires thermiques qui permettent de visualiser sur une carte le potentiel de production lié à l'énergie solaire pour un bâtiment. Cela pourrait constituer un levier d'incitation pour le lancement de nouveaux projets, en permettant d'estimer la production possible.



Des appels à projets du Fonds chaleur « grandes installations solaires thermiques » seront également lancés. Enfin, un plan national pour le solaire thermique, à l'image du plan géothermie, devrait être établi pour booster la filière. Longtemps laissé à l'écart au profit du solaire photovoltaïque, le solaire thermique pourrait donc prendre sa revanche au cours de la prochaine décennie pour participer activement à la décarbonation du mix énergétique français.